



Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association Consom'Acteurs 46

Le 9 décembre 2011 à 20h00 heures, les fondateurs de l'association Consom'Acteurs 46 se sont réunis en assemblée générale constitutive à Gourdon.

Sont présents (24) : Monsieur Guigaz Bertrand, Monsieur Ougier Denis, Monsieur Valette Jacques, Monsieur Roy Patrice, Madame Schreck Sophie, Madame Mianes Claire, Madame Boubat Brigitte, Madame Mianes Danièle, Monsieur Ponce Joan, Mademoiselle Saule Joelle, Madame Delorme Françoise, Madame Vans Heems Martine, Mademoiselle Bouygues Nathalie, Mademoiselle Sorlier Christine, Madame Chapel Lise, Madame Meier Muriel, Madame Prevost Nadine, Mademoiselle Alberti Murielle, Monsieur Sicard Christophe, Monsieur Hadjadj Julien, Madame Bertin Geneviève, Madame Cordonnier Evelyne, Madame Beauchamp Bernadette, Madame Phillipson Nadège.

Sont excusés et représentés (5) : Madame Roger Annie (Pouvoir à Mme Brigitte Boubat), Madame Traverse Idaline (Pouvoir à Mme Sophie Schreck), Madame Courant Christiane (Pouvoir à Mme Prevost Nadine), Madame Goix Anne Laure (Pouvoir à M. Guigaz), Monsieur Douault Philippe (Pouvoir à M. Julien Hadjadj).

L'assemblée générale désigne GUIGAZ Bertrand en qualité de président de séance et Ougier Denis en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association
- Présentation du projet de statuts
- Adoption des statuts
- Présentation du projet de Règlement Intérieur
- Adoption du Règlement Intérieur
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Fixation du montant de la cotisation d'adhésion
- Questions diverses

Le président expose ensuite les motifs du projet de création de l'association, rend compte des démarches déjà entreprises et des engagements pris pour le compte de l'association en formation et commente le projet de statuts. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points. Aucune modification à apporter au projet.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes

1ère délibération

L'assemblée générale adopte les statuts de l'association. Cette délibération est adoptée avec vingt-sept voix pour, aucune contre et deux abstentions.

2ème délibération

L'assemblée générale adopte le règlement intérieur. Cette délibération est adoptée avec vingt-sept voix pour, aucune contre et deux abstentions.

Il est toutefois mentionné qu'il faudra revenir sur l'article 3 Titre 2 lors de la prochaine réunion.

3ème délibération

L'assemblée générale constitutive élit les premiers membres du conseil d'administration.

Nadine PREVOST : 7 voix, Bertrand Guigaz : 20 voix, 2 abstentions

Monsieur Guigaz Bertrand est élu président.

Un vote est demandé sur le nombre de vice-présidents :

Proposition 1 : Deux Vice-présidents : Vote : 12 voix pour

Proposition 2 : Quatre Vice-présidents : Vote : 16 voix pour et une abstention

Vice-Présidents : Sicard Christophe, Nadine Prevost, Hadjadj Julien, Goix Anne Laure

Vote : 19 voix pour, 10 abstentions

Les trésoriers : Madame Cordonnier Evelyne, Madame Beauchamp Bernadette

Vote : 0 contre, 27 pour, 2 abstentions

Les secrétaires : Monsieur Ougier Denis, Madame Boubat Brigitte,

Vote : 0 contre, 27 pour, 2 abstentions

Sont ensuite nommés, des référents :

Des Référents produits :

Référent pain : Mme Évelyne Cordonnier et M. Denis Ougier

Référent Lait : Mme Bernadette Beauchamp

Référent bœuf : Mme Brigitte Boubat

Référent porc : Mme Danièle Mianes

Référent veau : M. Joan Ponce

Référent Charcuterie : M. Antoine Maurier

Référent Miel : Mme Muriel Meier et Mme Nadine Prevost

Référent Légumes : Mme Martine Van Heems

Référent Kiwi : Mme Anne Laure Goix

Référent Vin : M. Julien Hadjadj, M. Christophe Sicard

Référent Fruits : Mme Cassandra Cezeur

Référent Volailles : M. Patrice Roy, Mme Nadine Prévost

Un référent «information» : M. Bertrand Guigaz, Mme Danièle Mianes

Un référent «Communication» : Mme Goix Anne Laure et Mme Bertin Genevieve

Les membres du conseil acceptent ces fonctions. La liste des membres est annexée au présent procès verbal.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes ayant adopté les statuts.

Le président rappelle que le conseil d'administration se réunira à l'issue de l'assemblée constitutive.

4ème délibération

L'assemblée générale constitutive donne tous pouvoirs à Monsieur Guigaz Bertrand à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi pour la déclaration de l'association et l'insertion de cette déclaration au Journal officiel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes ayant adopté les statuts.

5ème délibération

L'assemblée générale propose que la cotisation de base pour l'année 2012 est proposée à 5 € au minimum par adhérent.

Vote : 1 abstention, 0 voix contre et 28 voix pour

6ème délibération

L'assemblée générale mandate les membres du conseil d'administration pour ouvrir un compte bancaire et donne pouvoir au président et aux trésoriers pour l'administrer. Voir les modalités en annexe 2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le président de séance

Le secrétaire de séance



Annexe 1 : Les membres du premier conseil d'administration

M. Bertrand Guigaz	Français	Les Carbonières 46300 Gourdon	Professeur des écoles
Mme Nadine Prevost	Française	Av. Henri Mazet 46300 Gourdon	Comptable
M. Christophe Sicard	Français	Roquedeval 46300 Payrignac	Auto entrepreneur
M. Julien Hadjdaj	Français	Goulème 46310 Concorès	Géographe
Mme Anne-Laure Goix	Française	La croix de Pierre 46300 Gourdon	Conseillère d'éducation
Mme Évelyne Cordonnier	Française	Maillole 46300 Gourdon	Agent administratif
Mme Bernadette Beauchamp	Française	Abbaye Nouvelle 46300 Léobard	Retraitée
M. Denis Ougier	Français	Le Bourg 46300 Rouffihac	Architecte
Mme Brigitte Boubat	Française	46300 Le Vigan	Docteur en pharmacie

Annexe 2 : Mandat d'administration d'un compte bancaire

L'assemblée générale donne pouvoir d'ouvrir et de faire fonctionner un compte bancaire à

- Mme Évelyne Cordonnier (Trésorière)
- Mme Bernadette Beauchamp (Trésorière adjoint)
- M. Bertrand Guigaz (Président)